Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 35

Artikel: Ce n'est pas la danse : [suite]
Autor: Bisse, Georges
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-184361

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'un des arrivants ne put résister longtemps à la tentation, et une demi-heure après, il en était à son dernier écu : « Où me conseillez-vous de le mettre ? » demanda-t-il au prudent agent d'affaires.

— Si c'est votre dernier, répond celui-ci, je vous conseille de le mettre dans votre poche.

CE N'EST PAS LA DANSE

II

Ce sentiment que Gloriette commençait à comprendre, mais qui était de sa part sans aucune réciprocité, ne lui inspirait donc pas grande gêne. Cependant une circonstance plusieurs fois renouvelée avait fini par lui donner l'éveil.

Le village se trouvait à deux petites lieues de la ville. Les lundis étaient des jours réglés pour le père. Mais, si durant la semaine, on avait besoin de quelque chose pour « la boutique, » c'était ordinairement Gloriette qu'on envoyait en commission. Elle attelait le cheval à la charrette, montait dedans haut le pied, et s'en allait ainsi seule en compagnie du poney, qui dressait amicalement les oreilles quand, tirant sur les guides, elle lui criait de sa voix clairette : « Hue donc, Bibi ! tu dors... »

Juste à mi-route, sur le plateau d'une hauteur située entre le village et la ville, existait une lande précédemment défrichée et couverte de jeunes taillis.

Or, deux ou trois fois déjà, depuis le renouvellement de la saison, Gloriette avait rencontré là, comme sortant du petit bois, l'aimable boiteux, que le hasard seul ne devait cependant pas amener ainsi sur son passage, en un pareil endroit. D'autant plus que, tout en se contentant de lui dire : « Bonjour, Gloriette ! » il la regardait, elle et son équipage, d'une singulière façon et comme s'il eût médité quelque chose. — Cette circonstance lui avait bien donné un peu à réfléchir, mais encore à sa manière, sans beaucoup de sérieux. Et ces sortes d'apparitions n'ayant jamais lieu que dans le trajet du retour, elle prit simplement le parti de revenir désormais par le chemin le plus long, qui, tournait le bas de la côte, permettant à « Bibi » de toujours trotter en honnête poney heureux de regagner l'écurie.

Maintenant qu'y avait-il de vrai au fond du cœur de ce Lovelace timoré à jambe courte ? Pas grand chose de bon, probablement !

L'instituteur de la commune était un homme âgé, qui déjà se faisait suppléer par son fils, en attendant sa survivance ou sa retraite. Celui-ci avait vingt-un ans. Il s'appelait Julien. Doux, bien élevé, instruit, plus même que ne l'exigeait l'exercice de ses fonctions, l'éducation l'avait doué naturellement d'instincts plus raffinés que ceux qui ont cours en général au village. Ainsi on ne le voyait jamais au bal, non pas seulement en raison de son caractère pédagogique, mais parce que, eût-il été libre, ces amusements dans leur forme ne lui en eussent pas moins paru sans plaisir. Malgré la parité d'âge à peu près, Gloriette avait encore eu le temps d'être un peu son élève. Rieuse sur les bancs de l'école comme sur ceux de l'église, elle avait bien souvent mis l'apprenti-maître à l'épreuve de sa charmante humeur. Mais ces épreuves, paraît-il, n'avaient produit que des impressions douces ; car à cette heure où Gloriette était devenue au vu de tous une bien jolie jeunesse, le fils du maître d'école était devenu de son côté un de ses plus fervents admirateurs. Il résultait que les occasions de se le dire devaient être rares. Aussi, lui non plus, ne l'avait-il jamais dit.

Ne se montrant pas dans les réunions des jeunes gens de son âge, l'occasion la plus fréquente qu'il eût d'apercevoir Gloriette, c'était le dimanche, à la messe, où il occupait avec son père la place de chantre au lutrin. Mais il avait une autre attribution, celle de jouer du serpent. Aussi lorsque, prenant son instrument aux replis monstrueux, il se mettait à souffler dedans, en enflant les joues de manière à prouver que ce n'était pas de sa part un vain simulacre, Gloriette ne pouvait-elle s'empêcher de penser au soufflet de forge de son père ; — ce qui lui procurait un nouveau sujet de gaieté, tandis qu'elle grignottait avec une dévotion peu recueillie ses deux ou trois bouchées de pain béni. — Néamoins, sous son costume de lévite, elle le trouvait gentil. La blancheur pâle de son visage, rehaussée par des cheveux très noirs coupés court, allait bien avec celle de son surplis flottant. L'aimable Jacquot, mêlé au groupe des jeunes qui stationnait d'habitude sous le porche pour voir entrer les beautés villageoises, trouvait au contraire matière à lazzis dans ce vêtement de sacristain. Instinct de rival sans le savoir, ou de libre-penseur en herbe.

Lui et Julien étaient donc deux amoureux rivaux à leur insu. Mais on comprend d'après cela que leurs sentiments devaient différer de nature. A la ville, on peut être immoral ; au village, on manque tout simplement de moralité. Au fond, le jeune bancal était un jeune libertin, sorte de renom, qui, dans toutes les conditions, et à tous les niveaux, jouit toujours d'un certain prestige. A ces causes, il avait fait déjà plusieurs victimes, et on les connaissait. Mais, là encore, c'est un genre d'accident sans importance, et qui ne préjudicie guère — au fond.

Lorsqu'il avait commencé à concevoir des pensées de convoitise à l'égard de Gloriette, la beauté fine et déliée de l'enfant lui avait inspiré en même temps une sorte de réserve si contraire à ses habitudes, qu'elle lui avait donné a réfléchir avant d'aller plus loin. Il résultait, dans son esprit, de cette retenue à la fois volontaire et contrainte un conflit de désirs grossiers, de respect et d'adoration sournoise, de bonne envie de parler et de sage conseil de se taire, qui le mettait mal à l'aise vis-à-vis de cette innocente rieuse et de lui-même. D'ailleurs le forgeron, ce représentant de l'autorité paternelle, vrai colosse de six pieds, avec une carrure à l'avenant, était d'autre part un rebouteux trop expert pour se faire scrupule au besoin de casser quelque membre à un séducteur de sa fille ; quitte à le raccommoder après. Autre matière à réflexion ! Si bien que cette fois l'aimable Jacquot, ce vainqueur des belles, s'en était tenu jusqu'alors aux regards curieux, aux intrigues muettes et aux embuches imaginaires.

Tout autre était la passion du fils du maître d'école.

Sa timidité à l'égard de ses propres sentiments plutôt qu'à l'égard de la personne ne provenait pas chez lui d'une crainte mauvaise. Ses visées non plus ne pouvaient être les mêmes conséquemment. Dans sa pensée, il n'eût ambitionné rien de mieux que de devenir le mari de Gloriette, si son âge à lui et la nature de son emploi ne lui eussent imposé, avant de songer au mariage, d'attendre au moins qu'il fût devenu titulaire.

En attendant, en effet, il aimait pour lui-même, et s'ingéniait seulement, par des moyens cherchés, à suppléer aux occasions auxquelles il lui était interdit de prendre part. Sa meilleure ressource dans ce cas-là était le prétexte de quelque achat d'épicerie, ce qui, de temps en temps, lui donnait accès dans la maison, aux heures libres de la fin du jour, et, quand il avait de la chance, celle de faire apparaître la rieuse à la « boutique ». Un peu de causerie alors s'en suivait. On se tutoyait même par vieille habitude de jeunesse. Le forgeron qui était un homme fort, non-seulement en biceps mais par ses connaissances empiriques, le plaisantait bien quelquefois sur son service de l'église. Mais la vieille servante, un peu dévote, se mettait de son parti, si elle se trouvait là. Quant à Gloriette, lorsqu'après avoir pesé ou atteint du casier à compartiments ce que Julien était venu chercher, lorsqu'après ce déploiement gracieux et sujet à variantes de ses talents de demoiselle de comptoir, elle le voyait s'éloigner non sans avoir reçu de lui plus d'un regard disant aussi certaines choses, elle se disait à son tour avec son enjouement ordinaire : « Oh ! celui-là ce n'est pas la danse... »

(A suivre.)

L. MONNET.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY.